

Je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduq associé, parce qu'il nuira de manière significative à la qualité de l'environnement, à la biodiversité des plans d'eau du Québec et à la qualité de l'atmosphère. Il empiètera sur mon droit à la qualité de l'environnement, à sa protection et à la sauvegarde des espèces vivantes qui y habitent en vertu de l'article 19.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Je m'oppose donc, par la présente lettre, aux projets cités plus haut.

Frédéric Lauzon